

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire

Lundi 19 janvier 2015 à 16 heures 30
Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux
25 avenue Victor Cresson 92130 Issy-les-Moulineaux

Issy-les-Moulineaux, le 30 décembre 2014

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de SODEXO qui se tiendra le lundi 19 janvier 2015 à 16 heures 30 au Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Je souhaite vivement que vous participiez personnellement à cette réunion au cours de laquelle nous vous commenterons les résultats et perspectives de notre Groupe. Vous aurez également la possibilité de poser vos questions et de vous prononcer sur les résolutions qui seront soumises à votre approbation.

Vous trouverez dans les pages qui suivent toutes les informations utiles pour prendre part à cette Assemblée.

Par ailleurs, vous pourrez également suivre en direct le déroulement de l'Assemblée Générale sur notre site Internet www.sodexo.com.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.



Pierre Bellon
Président du Conseil d'Administration

SOMMAIRE

COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE	4
ORDRE DU JOUR	6
PRESENTATION DES RESOLUTIONS	7
PROJET DE RESOLUTIONS	11
RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2013/2014	15
RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	29
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	31

L'avis préalable à cette Assemblée Générale, prévu par l'article R. 225-73 du Code de commerce, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 12 décembre 2014.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont publiées sur le site Internet www.sodexo.com (*rubrique Finance – Assemblée Générale*).

L'accès à www.sodexo.com (*rubrique Finance – Assemblée Générale*) permet également de suivre en direct le déroulement de l'Assemblée Générale et de consulter le **Document de Référence 2013-2014** (déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 novembre 2014 et comprenant, notamment, les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce).

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations :

SODEXO

Direction Juridique Groupe
255, quai de la Bataille de Stalingrad
92866 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9
Tél. : +33 (0)1 57 75 81 12

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Quelles conditions remplir pour participer à l'Assemblée ?

Seront admis à participer à l'Assemblée les actionnaires qui justifieront de leur qualité par l'enregistrement comptable des actions à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit régulièrement pour leur compte le **mercredi 14 janvier 2015 à zéro heure, heure de Paris** (le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, ci-après « J-3 »), soit dans les compte-titres nominatifs de la Société, soit dans les compte-titres au porteur tenus par leur intermédiaire habilité.

- **Pour les actionnaires au nominatif**, cet enregistrement comptable à J-3 dans les compte-titres nominatifs est suffisant pour leur permettre de participer à l'Assemblée.
- **Pour les actionnaires au porteur**, ce sont les intermédiaires habilités qui tiennent les compte-titres au porteur qui, sur demande des actionnaires au porteur souhaitant participer à l'Assemblée, justifient directement de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès de la Société Générale (établissement centralisateur de l'Assemblée mandaté par Sodexo) par la production d'une attestation de participation qu'ils annexent au formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ou de demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Comment participer à l'Assemblée ?

Tout actionnaire a quatre possibilités :

- **Assister personnellement à l'Assemblée ;**
- **Donner pouvoir au Président de l'Assemblée ;**
- **Donner pouvoir à un tiers ;**
- **Voter par correspondance.**

Dans tous les cas, l'actionnaire doit impérativement compléter le formulaire joint et le transmettre à son intermédiaire habilité au moyen de l'enveloppe T jointe.

Tout actionnaire ayant déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ne peut plus choisir un autre mode de participation, mais peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions.

Assister personnellement à l'Assemblée ?

L'actionnaire qui souhaite assister personnellement à l'Assemblée doit demander une carte d'admission. Il suffit pour cela de **cocher la case A** en partie supérieure du formulaire, de **dater et de signer au bas du formulaire**. L'actionnaire au porteur qui n'aurait pas reçu sa carte d'admission le mercredi 14 janvier 2015 devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation afin de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-3 au bureau accueil de l'Assemblée.

Le vote aura lieu à l'aide d'un boîtier de vote électronique.

Pour faciliter le déroulement de la réunion, nous vous recommandons :

1. de vous présenter dès 15 heures 30 à l'adresse de l'Assemblée, aux bureaux d'émargement pour la signature de la feuille de présence si vous êtes muni de la carte d'admission. A défaut, vous devez vous présenter à l'accueil ;
2. d'entrer dans la salle avec le boîtier de vote électronique remis lors de la signature de la feuille de présence ;
3. de vous conformer aux indications données en séance pour utiliser le boîtier de vote.

Donner pouvoir ou voter par correspondance ?

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, l'actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- **Voter par correspondance** : cocher la case « je vote par correspondance » ; pour voter **OUI** aux résolutions : ne pas noircir les cases correspondantes / pour voter **NON** ou **s'abstenir** sur certaines résolutions proposées : noircir individuellement les cases correspondantes ; ne pas oublier de remplir la case « amendements et résolutions nouvelles », dater et signer au bas du formulaire ;
- **Donner pouvoir au Président de l'Assemblée** : cocher la case « je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale », dater et signer au bas du formulaire. Dans ce cas, il sera émis au nom de l'actionnaire un vote favorable aux projets de résolutions agréés par le Conseil d'Administration ;
- **Donner pouvoir à un tiers** : cocher la case « je donne pouvoir à », identifier la personne dénommée, dater et signer au bas du formulaire.

La notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique selon les modalités suivantes :

- pour les actionnaires au nominatif : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante mandataireAG.group@sodexo.com en précisant leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant Société Générale pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte) ou leur identifiant auprès de leur intermédiaire financier pour les actionnaires au nominatif administré, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ;
- pour les actionnaires au porteur : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante mandataireAG.group@sodexo.com en précisant leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire

financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier ou par fax) à la Société Générale (Service des Assemblées CS 30812, 44 308 Nantes Cedex 3 - Fax 02 51 85 57 01).

Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique ne pourront être prises en compte que si les notifications dûment signées et complétées sont réceptionnées au plus tard le vendredi 16 janvier 2015 à 15 heures, heure de Paris.

Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique mandataireAG.group@sodexo.com, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et / ou traitée.

Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et signés - et accompagnés de l'attestation de participation pour les actions au porteur - parvenus à la Société Générale (Service des Assemblées - CS 30812, 44 308 Nantes Cedex 3) au plus tard le vendredi 16 janvier 2015 à 15 heures, heure de Paris.

Comment remplir votre formulaire ?

Vous désirez assister personnellement à l'Assemblée : cochez A.

IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - *Important :* Before selecting please refer to instructions on reverse side.
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - *Whichever option is used, shade box(es) like this date and sign at the bottom of the form.*
 Je désire assister à cette assemblée et demander une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire // I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form
 J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes // I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 JANVIER 2015**

SODEXO
255 QUAI DE LA BATAILLE DE STALINGRAD
92130 ISSY LES MOULINEAUX

CAUDRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY
Identifiant - Account

Nombre d'actions / Registered / Number of shares
 Nominatif / Registered / VS - Single vote
 Porteur - Bearer / VD - Double vote
 Nombre de voix - Number of voting rights :

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // I VOTE BY POST
Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
 I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors EXCEPT those indicated by a shaded box - like this for which I vote NO or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, je vote en noircissant comme ceci la case correspondant à mon choix.
 On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cf. au verso (3)
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
See reverse (3)

JE DONNE POUVOIR A : Cf. au verso (4)
I HEREBY APPOINT : See reverse (4)
 M, Mme ou Melle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name
 Adresse / Address

ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre banque.
CAUTION : If it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement). Cf. au verso (1)
 Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary). See reverse (1)

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // I VOTE BY POST										OUI / Yes		NON/NO		OUI / Yes		NON/NO	
										Yes	Abst/Abs	Yes	Abst/Abs	Yes	Abst/Abs	Yes	Abst/Abs
1	2	3	4	5	6	7	8	9		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	11	12	13	14	15					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting:
 - Je donne pouvoir au Président de l'AG de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf...
 - Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain from voting (is equivalent to vote NO).
 - Je donne procuration (cf. au verso 4) à M, Mme ou Melle, Raison Sociale pour voter en mon nom. / I appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf.

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
 In order to be considered, this completed form must be returned at the latest
 sur 1ère convocation / on 1st notification sur 2e convocation / on 2nd notification

à la BANQUE / to the Bank 16/01/15
 à la SOCIÉTÉ / to the Company 16/01/15

Date & Signature

Vous désirez voter par correspondance : cochez cette case et suivez les instructions.

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée : cochez cette case.

Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée qui sera présente à l'Assemblée et votera à votre place : cochez cette case et inscrivez les coordonnées de cette personne.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2015

1. Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2013-2014
2. Affectation du résultat de l'exercice – Fixation du dividende
3. Approbation de l'engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatif au régime de retraite supplémentaire concernant le Directeur Général
4. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bernard Bellon
5. Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Sophie Bellon
6. Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Nathalie Bellon-Szabo
7. Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Françoise Brougher
8. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Peter Thompson
9. Nomination en qualité d'administrateur de M. Soumitra Dutta
10. Renouvellement du mandat de co-Commissaire aux Comptes et nomination de son suppléant
11. Fixation du montant annuel des jetons de présence
12. Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 août 2014 à Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration
13. Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 août 2014 à Michel Landel, Directeur Général
14. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions
15. Pouvoirs

Présentation des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2015

▪ APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE (PREMIERE RESOLUTION)

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, pour l'exercice 2013-2014, les comptes annuels de la société Sodexo qui font ressortir un bénéfice net de 269 millions d'euros, et les comptes consolidés du Groupe qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 490 millions d'euros.

▪ AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ET FIXATION DU DIVIDENDE (DEUXIEME RESOLUTION)

Cette résolution a pour objet de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2013-2014 et à la distribution du dividende. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,80 euro par action, en progression de 11,1 % par rapport à l'exercice précédent.

En complément, les actions détenues sous la forme nominative depuis le 31 août 2010 au moins et qui seront conservées ainsi jusqu'à la mise en paiement du dividende, bénéficieront automatiquement sans autre formalité d'une majoration de 10 % du dividende, soit 0,18 euro supplémentaire par action. Pour rappel, le nombre d'actions éligibles à cette majoration ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social (soit un nombre maximal de 785 660 actions par actionnaire sur la base du capital au 31 août 2014).

Le dividende, ainsi que la majoration du dividende pour les actions en bénéficiant seront mis en paiement le 2 février 2015, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 29 janvier 2015 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions dénouées qui bénéficieront de la mise en paiement est le 30 janvier 2015.

▪ APPROBATION DE L'ENGAGEMENT SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-42-1 DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU REGIME DE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE CONCERNANT LE DIRECTEUR GENERAL (TROISIEME RESOLUTION)

Les actionnaires sont informés qu'aucune nouvelle convention ou nouvel engagement soumis aux dispositions des articles L.225-38 et L.225-42-1 du Code de commerce n'a été conclu au cours de l'exercice clos le 31 août 2014. Par ailleurs, il est précisé que les conventions et engagements déjà autorisés au cours d'exercices antérieurs ne sont pas soumis à nouveau au vote de l'Assemblée.

La troisième résolution vise à approuver l'évolution du régime de retraite supplémentaire de Michel Landel, Directeur Général, conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce.

En vertu de la procédure des conventions et engagements réglementés de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale en date du 30 janvier 2007 avait approuvé l'application d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies à Michel Landel, Directeur Général.

Aux termes de ce régime de retraite supplémentaire, mis en place pour les principaux cadres dirigeants du Groupe, Michel Landel bénéficiait, sous réserve d'une ancienneté minimale de 5 ans dans ledit régime, du versement d'une pension s'élevant à 14 % du salaire fixe annuel moyen versé au cours des trois dernières années précédant la liquidation de sa retraite de base.

Dans le cadre de l'évolution du Comité Exécutif du Groupe intervenue en janvier 2014, et dans un souci de rétention de ses membres, le Groupe a décidé de porter la pension servie dans le cadre de ce régime de 14 % à 15 % du salaire fixe annuel moyen perçu au cours des trois années précédant la liquidation de la retraite de base des dirigeants concernés, les autres conditions de ce régime de retraite supplémentaire demeurant identiques.

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé qu'il était équitable que le Directeur Général bénéficie de cette évolution. Par conséquent, lors de sa réunion du 10 novembre 2014, le Conseil d'Administration a autorisé la modification de l'engagement pris à l'égard de Michel Landel, Directeur Général (ce dernier n'ayant pas pris part au vote) avec effet immédiat. Compte tenu du calendrier, il a été décidé de soumettre ce changement de façon anticipée au vote des actionnaires au cours du même exercice. Cet engagement est décrit dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés figurant à la section 4.4.2 du Document de référence.

▪ RENOUELEMENTS ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS (QUATRIEME A NEUVIEME RESOLUTIONS)

Les mandats d'administrateurs de Mesdames Sophie Bellon, Nathalie Bellon-Szabo et Françoise Brougher et de Messieurs Bernard Bellon et Peter Thompson viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2015.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, sur proposition du Comité des Nominations, de renouveler les mandats d'administrateurs de Mesdames Sophie Bellon, Nathalie Bellon-Szabo et Françoise Brougher (qualifiée d'administrateur indépendant

par le Conseil d'Administration) et de Monsieur Bernard Bellon pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017, ainsi que celui de Monsieur Peter Thompson (qualifié d'administrateur indépendant par le Conseil d'Administration) pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015 (ceci afin de permettre un renouvellement échelonné des mandats des administrateurs conformément aux dispositions de l'article 11-1 des statuts de la Société).

Le Conseil d'Administration propose également à l'Assemblée Générale dans sa neuvième résolution, conformément aux recommandations du Comité des Nominations, de nommer Monsieur Soumitra Dutta en qualité d'administrateur (qualifié d'administrateur indépendant par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Nominations) pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

Les notices biographiques de chacune des personnes précitées figurent à la section 7.1.1.2 du Document de référence.

▪ **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES ET NOMINATION DE SON SUPPLEANT (DIXIEME RESOLUTION)**

Les mandats de KPMG Audit et de son suppléant Monsieur Bernard Pérot viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2015.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité d'Audit, de renouveler KPMG Audit aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer le cabinet Salustro Reydel aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020.

▪ **FIXATION DU MONTANT ANNUEL DES JETONS DE PRESENCE (ONZIEME RESOLUTION)**

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de ses comités requièrent une disponibilité et un investissement croissants des administrateurs. Le Conseil d'Administration sollicite une augmentation de l'enveloppe maximale des jetons de présence afin de tenir compte des évolutions suivantes : la nomination d'un nouvel administrateur (sous réserve de l'approbation de la neuvième résolution relative à la nomination de Monsieur Soumitra Dutta), la désignation d'un second administrateur représentant les salariés si le nombre des administrateurs venait à être supérieur à douze suite à cette nomination et la tenue envisagée d'un nombre plus important de réunions du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations. Cette enveloppe sera répartie entre les administrateurs dans le strict respect des règles fixées par le Règlement intérieur du Conseil.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée Générale de fixer à 700 000 euros le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours et chacun des exercices suivants, étant précisé que ce montant resterait en vigueur jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

Pour mémoire, l'enveloppe globale des jetons de présence avait été fixée à 630 000 euros par exercice lors de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2014.

▪ **AVIS SUR LES ELEMENTS DE LA REMUNERATION DUE OU ATTRIBUEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2013-2014 A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DE LA SOCIETE (DOUZIEME ET TREIZIEME RESOLUTIONS)**

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF révisé en juin 2013 (section 24.3), Code auquel la Société se réfère en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, les douzième et treizième résolutions visent à soumettre à l'avis de l'Assemblée Générale les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013-2014 à chaque dirigeant mandataire social, Monsieur Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration, et Monsieur Michel Landel, Directeur Général (étant précisé que l'ensemble de ces éléments sont détaillés dans le Document de référence section 7.3.1).

Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013-2014 à Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration

Éléments de la rémunération	Montants	Commentaires
Jetons de présence	50 875 €	Le montant versé à chaque administrateur est calculé conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Conseil d'Administration et selon les critères exposés en section 7.3.2.1 du Document de référence.

Par ailleurs, il convient de noter que Pierre Bellon ne bénéficie pas, au titre de son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société, des éléments de rémunération suivants : rémunération fixe, rémunération variable, rémunération variable pluriannuelle, rémunération exceptionnelle, options d'actions, actions de performance, indemnités de prise ou de cessation de fonction, régime de retraite supplémentaire, avantage de toute autre nature.

Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013-2014 à Michel Landel, Directeur Général

Éléments de la rémunération	Montants	Commentaires
Rémunération fixe	933 400 €	Montants dus (bruts et avant impôts). Le montant de la rémunération fixe du Directeur Général n'a pas évolué par rapport à l'exercice 2012-2013.
Rémunération variable	1 950 129 €	Rémunération variable constituée de la prime d'objectifs due au titre de l'exercice 2013-2014 (qui sera versée en 2014-2015) correspondant à 200 % de la rémunération fixe perçue sur ledit exercice (compte tenu du dépassement des objectifs) et d'une indemnité de déplacement versée au cours de l'exercice 2013-2014 dont le montant varie en fonction des pays visités et de la durée des déplacements. La prime d'objectifs est composée pour 20 % d'objectifs qualitatifs personnels et pour 80 % d'objectifs quantitatifs basés sur les performances financières réalisées par le Groupe au cours de l'exercice écoulé. Ces critères, leur pondération ainsi que leur niveau d'atteinte sont détaillés à la Section 7.3.1.2 du présent Document de Référence (Rémunération du Directeur Général).
Attribution d'options d'actions ou d'actions de performance	40 000 actions de performance valorisées à 2 589 200 € selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Le Conseil d'Administration, faisant usage de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2013 (12 ^e résolution), a attribué gratuitement à M. Michel Landel, en date du 11 mars 2014, 40 000 actions de performance (soit 4,76 % du nombre total des actions attribuées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice). L'acquisition de ces actions est subordonnée, à la progression du résultat net part du Groupe en moyenne annuelle et à taux constant d'au moins 15 % entre l'exercice 2012-2013 et l'exercice 2015-2016. Aucune option d'action n'a été octroyée à Michel Landel au cours de l'exercice 2013-2014.
Indemnités de prise ou de cessation de fonction	Aucun montant dû ou versé	Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 janvier 2009 (5 ^e résolution), Michel Landel bénéficie d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général (hors démission ou départ à la retraite, et sauf révocation pour faute grave ou lourde), dont le montant sera égal à deux fois la rémunération brute annuelle (fixe et variable) perçue au cours des 12 derniers mois précédant cette cessation. Le versement de cette indemnité n'interviendra que sous réserve que, à périmètre et change constants, la progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du Groupe Sodexo soit égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant la cessation du mandat.
Régime de retraite supplémentaire	Aucun montant dû ou versé	Le régime de retraite supplémentaire dont bénéficie Michel Landel prévoit le versement d'une pension s'élevant à 14 % du salaire fixe annuel moyen versé au cours des 3 années précédant la liquidation de sa retraite de base. Cette pension vient s'ajouter aux retraites servies par les régimes obligatoires, à condition que le bénéficiaire fasse partie des effectifs de l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Le montant cumulé de l'engagement concernant Michel Landel s'élève à 2 578 481 euros au 31 août 2014 et la charge comptabilisée au titre de l'exercice clos s'élève à 205 484 euros. Sur la base de la rémunération actuelle de Michel Landel, ceci représenterait une rente annuelle de 130 676 euros. Ainsi, en prenant également en compte les régimes de retraite obligatoires, le montant total (brut avant impôts) des rentes perçues par Michel Landel, calculé sur la base des données actuelles, s'élèverait à environ 237 000 euros par an.
Avantages de toute nature	2 400 €	M. Michel Landel bénéficie d'une voiture de fonction.

Par ailleurs, il convient de noter que Michel Landel ne bénéficie pas des éléments de rémunération suivants : rémunération variable pluriannuelle, jetons de présence au titre de son mandat d'administrateur de la Société, rémunération exceptionnelle.

▪ ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS (QUATORZIÈME RÉSOLUTION)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation lui permettant de procéder à l'acquisition des actions de la Société en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation serait valable pour une durée de dix-huit mois et remplacerait l'autorisation de même nature donnée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2014.

Elle permettrait de mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans la limite de 10 % du capital social à la date de l'Assemblée Générale, avec les caractéristiques suivantes :

- prix d'achat maximal par action : 95 euros ;
- montant global maximal : 990 millions d'euros ;
- pouvant être réalisé à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par tous moyens.

Les objectifs du programme de rachat d'actions sont détaillés dans la résolution soumise au vote de l'Assemblée Générale et incluent notamment l'attribution ou la cession d'actions aux salariés ou mandataires sociaux au titre de la mise en œuvre de tout plan d'options, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne d'entreprise, l'annulation d'actions par voie de réduction de capital, l'animation du marché de l'action Sodexo dans le cadre d'un contrat de liquidité, la remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ou lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières émises par la Société. Les actions acquises dans le cadre de cette délégation de compétence pourront être réaffectées par le Conseil d'Administration à des objectifs du programme autres que ceux poursuivis initialement, dans les conditions légales et réglementaires applicables.

Au 31 août 2014, le pourcentage de capital autodétenu par la Société s'élevait à 3,37 % (pour plus d'informations sur l'utilisation du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2013-2014, se reporter à la section 5.1.2.4 du Document de référence).

▪ **POUVOIRS POUR ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES (QUINZIEME RESOLUTION)**

Cette résolution usuelle concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'effet d'accomplir toutes formalités consécutives aux résolutions prises par l'Assemblée Générale.

Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2015

▪ PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2013-2014)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration joint au rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration, approuve d'une part, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2014 tels qu'ils lui ont été présentés desquels il ressort un bénéfice net de 269 millions d'euros et d'autre part, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2014 desquels il ressort un résultat net part du Groupe de 490 millions d'euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et/ou mentionnées dans ces rapports.

▪ DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice – Fixation du dividende)

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2013-2014	268 787 333 EUR
augmenté du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2013-2014	995 344 683 EUR
Soit un bénéfice distribuable de	1 264 132 016 EUR
De la manière suivante :	
• dividende <i>(sur la base des 157 132 025 actions composant le capital social au 31 août 2014)</i>	282 837 645 EUR
• majoration de 10 % du dividende <i>(sur la base des 3 144 020 actions inscrites au nominatif au 31 août 2014 ayant droit à la majoration du dividende après application du plafond de 0,5 % du capital par actionnaire)</i>	565 924 EUR
• report à nouveau	980 728 447 EUR
TOTAL	1 264 132 016 EUR

L'Assemblée Générale décide par conséquent qu'un dividende de 1,80 euro sera distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende.

En application des dispositions statutaires, une majoration de 10 % du dividende, soit 0,18 euro supplémentaire par action, sera attribuée aux actions inscrites sous la forme nominative depuis au moins le 31 août 2010 et qui resteront sans interruption sous cette forme jusqu'à la date de mise en paiement du dividende. Il est rappelé que le nombre d'actions ayant droit à cette majoration ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social (soit un nombre maximal de 785 660 actions par actionnaire sur la base du capital au 31 août 2014).

Le dividende ainsi que la majoration du dividende pour les actions en bénéficiant seront mis en paiement le 2 février 2015, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 29 janvier 2015 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions dénouées qui bénéficieront de la mise en paiement est le 30 janvier 2015.

Dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau. De même, si certaines des 3 144 020 actions inscrites au nominatif et ayant droit à la majoration du dividende au 31 août 2014 ont cessé d'être inscrites au nominatif entre le 1^{er} septembre 2014 et la date de mise en paiement du dividende, le montant de la majoration du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé (en ce inclus la majoration) est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration du rappel du montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

	Exercice 2012-2013 (distribution en 2014)	Exercice 2011-2012 (distribution en 2013)	Exercice 2010-2011 (distribution en 2012)
Dividende par action *	1,62 EUR	1,59 EUR	1,46 EUR
Montant total de la distribution	247 423 253 EUR	240 067 214 EUR	221 091 767 EUR

* Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

▪ TROISIEME RESOLUTION

(Approbation de l'engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatif au régime de retraite supplémentaire concernant le Directeur Général)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-40 à L. 225-42 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve, conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, la modification du régime de retraite supplémentaire applicable au Directeur Général, présentée dans ce rapport, autorisée par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2014.

▪ QUATRIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bernard Bellon)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de M. Bernard Bellon vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

▪ CINQUIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Sophie Bellon)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Sophie Bellon vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

▪ SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Nathalie Bellon-Szabo)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Nathalie Bellon-Szabo vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

▪ SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Françoise Brougher)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Françoise Brougher vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

▪ HUITIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Peter Thompson)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de M. Peter Thompson vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015.

▪ NEUVIEME RESOLUTION

(Nomination en qualité d'administrateur de M. Soumitra Dutta)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, nomme M. Soumitra Dutta en qualité d'administrateur pour un mandat d'une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

▪ DIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat de co-Commissaire aux Comptes et nomination de son suppléant)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après avoir constaté l'expiration, à l'issue de l'Assemblée Générale, des mandats du Cabinet KPMG et de son suppléant Bernard Pérot, renouvelle le mandat de co-Commissaire

aux Comptes titulaire du cabinet KPMG et nommé en qualité de suppléant, le cabinet Salustro Reydel, pour la durée légale de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020.

▪ ONZIEME RESOLUTION

(Fixation du montant annuel des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à 700 000 euros le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours et chacun des exercices suivants, étant précisé que ce montant restera en vigueur jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale décide qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de fixer la répartition et la date de mise en paiement desdits jetons de présence.

▪ DOUZIEME RESOLUTION

(Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 août 2014 à Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 août 2014 à Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration, tels que figurant dans le Document de référence 2013-2014 à la section 7.3.1.1 et rappelés dans le rapport du Conseil d'Administration.

▪ TREIZIEME RESOLUTION

(Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 août 2014 à Michel Landel, Directeur Général)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 août 2014 à Michel Landel, Directeur Général, tels que figurant dans le Document de référence 2013-2014 à la section 7.3.1.2 et rappelés dans le rapport du Conseil d'Administration.

▪ QUATORZIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, à acheter ou faire acheter des actions de la Société conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, en vue de :

- l'attribution gratuite d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, notamment à tout salarié de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à tout mandataire social de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1, II du Code de commerce, ou à tout autre attributaire autorisé par la loi à bénéficier de telles actions ; ou
- la mise en œuvre de tout plan d'options permettant de procéder à l'acquisition à titre onéreux par tous moyens d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire, notamment par tout salarié ou mandataire social de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de commerce, ou par tout autre attributaire autorisé par la loi à bénéficier de telles options ; ou
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de la mise en œuvre de tout Plan d'Épargne d'Entreprise ou de groupe (ou plans assimilés) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ; ou
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières émises par la Société ou, dans les conditions autorisées par la loi, par des entités liées à la Société, donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- l'annulation par voie de réduction de capital en vertu de la douzième résolution adoptée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 janvier 2014, ou le cas échéant, en vertu d'une résolution de même nature qui pourrait succéder à ladite résolution pendant la durée de validité de la présente autorisation ; ou
- assurer la liquidité et animer le marché de l'action Sodexo par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ; ou
- la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ; ou
- honorer de manière générale, des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une société liée.

Ces opérations pourront être effectuées par tous moyens en Bourse ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs. Ces opérations pourront intervenir à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximal d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date de la présente Assemblée Générale (soit, à titre indicatif, au 31 août 2014, un nombre maximal de 15 713 202 actions), étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions autodétenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite légale maximale de 10 % d'actions autodétenues.

L'Assemblée Générale décide que le prix maximal d'achat des actions dans le cadre de la présente résolution ne pourra excéder 95 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que le montant total affecté au programme de rachat d'actions ci-dessus autorisé ne pourra pas dépasser 990 millions d'euros.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente autorisation est consentie pour une période de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée et prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 21 janvier 2014 dans sa 11^e résolution.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser si nécessaire les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, en vue de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, affecter ou réaffecter les actions acquises aux objectifs poursuivis dans les conditions légales et réglementaires applicables, fixer les conditions et modalités suivant lesquelles sera assurée, s'il y a lieu, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières ou d'options, en conformité avec les dispositions légales, réglementaires ou contractuelles, effectuer toutes déclarations et remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

▪ **QUINZIEME RESOLUTION**

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Rapport d'activité de l'exercice 2013-2014

(clos le 31 août 2014)

1. SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ DE L'EXERCICE

Le modèle de développement de Sodexo repose principalement sur la croissance interne qui trouve sa source dans l'immense potentiel du marché de la sous-traitance à travers le monde.

Sodexo se différencie grâce à son offre de Services de Qualité de Vie. Elle est ainsi la seule entreprise au monde pouvant offrir à ses clients des Services sur Site, des Services Avantages et Récompenses et des Services aux Particuliers et à Domicile, et ce, avec un positionnement unique et original : améliorer la qualité de vie.

Michel Landel, Directeur Général de Sodexo a rappelé que la Qualité de Vie est aujourd'hui reconnue comme un facteur de progrès pour les personnes et de performance pour les entreprises et les organisations. En plaçant l'être humain et le confort de tous ceux qu'il sert au cœur de son organisation, Sodexo a transformé la prestation de services en une création d'expériences « bien-être » construites sur la profonde connaissance des attentes de ses consommateurs et de ses clients.

Au cours de l'exercice 2013-2014, Sodexo a continué d'investir dans la mise en œuvre de sa stratégie de long terme pour devenir le leader mondial des Services de Qualité de Vie. Ces investissements ont porté en priorité sur trois domaines clés pour la croissance durable du Groupe :

- le développement des Ressources Humaines à travers la formation des équipes, le renforcement de l'engagement des collaborateurs, l'internationalisation du management et une politique volontariste en faveur de la diversité ;
- le renforcement constant de l'expertise technique : les services de *facilities management* représentent désormais 28 % du chiffre d'affaires consolidé. Sodexo propose, en effet, plus de 100 services aux entreprises, universités, hôpitaux, maisons de retraite, établissements pénitentiaires, particuliers, etc. Sur l'exercice écoulé le chiffre d'affaires en services de *facilities management* a progressé de façon significative dans certaines zones géographiques, notamment au Royaume-Uni, en Europe Continentale, en Asie et dans le segment Entreprises en Amérique du Nord avec des taux de croissance compris entre 5 et 17 % ;
- les marchés à fort potentiel – et notamment les pays émergents qui représentent aujourd'hui près de 20 % du chiffre d'affaires en Services sur Site ; dans l'activité Services Avantages et Récompenses le volume d'émission du Groupe atteint également plus de 7 milliards d'euros en Amérique latine, à comparer à un volume d'émission de 5 milliards il y a 10 ans (2003-2004).

Sur l'exercice 2013-2014, les performances financières du Groupe restent très solides, et pleinement en ligne avec les objectifs fixés en début d'exercice.

Ainsi :

- le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo s'établit à 18 milliards d'euros ;
- la croissance interne du chiffre d'affaires ressort à + 2,3 % ;
- le résultat opérationnel publié est de 939 millions d'euros, le Groupe ayant engagé 27 millions d'euros de charges exceptionnelles au cours de l'exercice dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts.

Hors ces éléments exceptionnels, le résultat opérationnel s'élève à 966 millions d'euros, en progression, hors effet de change, de + 10,7 % par rapport à celui de l'exercice précédent ;

- le résultat net part du Groupe atteint 490 millions d'euros et progresse de plus de 20 % hors effet de change et de + 11,6 % après la prise en compte d'importantes variations sur les taux de change des devises constatées en 2013-2014 ;
- les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 825 millions d'euros par rapport à 618 millions en 2012-2013 ; cette forte progression démontre une nouvelle fois la capacité de Sodexo à générer, année après année d'importantes liquidités.

Michel Landel a tenu à signaler aux membres du Conseil d'Administration les efforts accomplis par les 419 000 collaborateurs du Groupe qui ont permis de réaliser ces performances dans un environnement macro-économique complexe et en dépit d'une croissance du PIB mondial fortement ralentie.

En 2005, Sodexo s'était donné pour objectif à dix ans de réaliser une croissance annuelle moyenne de + 7 % de son chiffre d'affaires et une progression annuelle moyenne de + 11 % de son résultat opérationnel. Entre l'exercice 2004-2005 et l'exercice 2013-2014, le Groupe a réalisé une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de près de + 6 % et une progression annuelle moyenne de son résultat opérationnel de l'ordre de + 10 % hors effet de change.

Michel Landel a ensuite expliqué aux membres du Conseil d'Administration que, comme tout groupe international consolidant ses états financiers en euros, l'ensemble des postes du compte de résultat a été fortement impacté sur l'exercice 2013-2014 par des effets de conversion négatifs des devises, conséquence de l'évolution des taux de change moyens entre 2012-2013 et 2013-2014. Il a également rappelé qu'au contraire des sociétés exportatrices, les fluctuations monétaires n'entraînent pas pour Sodexo qui exerce un métier local et de proximité, de risques opérationnels dans la mesure où les recettes et la quasi-totalité des coûts opérationnels sont libellés dans la même devise.

Les ratios financiers du Groupe se sont également renforcés au cours de l'exercice écoulé reflétant la pertinence des choix stratégiques de Sodexo et la force de son modèle financier. La notation indépendante établie par l'agence de notation Standard & Poor's a été relevée en milieu d'exercice au niveau « A- » témoignant de cette solidité financière. Jusqu'en février 2014, et depuis sa première notation par Standards & Poor's en 1998, Sodexo était noté "BBB+".

Au cours de l'exercice 2013-2014, Sodexo a en outre pu conclure avec succès deux opérations importantes sur les marchés financiers internationaux, qui lui ont permis de refinancer plus des deux tiers de l'endettement structurel à long terme du Groupe à des taux d'intérêt plus bas :

- au printemps 2014, par voie de placement privé auprès d'investisseurs américains (*US Private Placement*) pour un montant de 1,1 milliard de dollars US structuré en 5 tranches à échéances 5 ans, 7 ans, 10 ans, 12 ans et 15 ans ;
- puis à l'été 2014, par un emprunt obligataire d'un montant de 1,1 milliard d'euros structuré en deux tranches (l'une de 600 millions d'euros à échéance 7 ans et demi et l'autre de 500 millions d'euros à échéance 12 ans).

Ces deux opérations ont été très largement souscrites par des investisseurs. Elles ont permis au Groupe d'allonger les maturités de ses emprunts, de réaliser une meilleure adéquation entre l'exposition aux devises de sa dette et ses activités opérationnelles et d'obtenir des taux d'intérêts plus attractifs.

L'ensemble de ces éléments devrait contribuer à une progression continue du résultat net part du Groupe et du bénéfice par action sur les deux prochains exercices.

1.1. POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DE SODEXO

Les succès enregistrés par les équipes de Sodexo auprès de nombreux clients ont contribué au taux de développement (gains de nouveaux contrats) tant dans l'activité Services sur Site qu'en Services Avantages et Récompenses.

En Services sur Site, l'offre de services intégrés et les innovations proposées par Sodexo ont convaincu les clients suivants :

- **en Entreprises et Administrations**, de nouveaux clients ont choisi l'offre de services conçue par Sodexo pour améliorer la qualité de vie de leurs collaborateurs sur le lieu de travail. À titre illustratif citons : EnBW, en Allemagne, pour ses 200 bâtiments sur 53 sites ; Deloitte pour les 10 bâtiments de son siège à Paris et ses 17 sites en France ; TetraPak pour sa deuxième plus grande usine en Inde ou encore Telefonica SA au Chili pour la gestion de ses besoins énergétiques, ainsi que l'entretien de son réseau d'antennes, sur 436 sites répartis dans huit villes.

Le réseau international du Groupe lui permet également d'accompagner un nombre croissant de grandes entreprises internationales. Ainsi, Alcatel-Lucent a choisi Sodexo comme prestataire global pour ses Services de Qualité de Vie sur 250 sites dans 43 pays. Sodexo assure également le bien-être des équipes de Carlsberg sur 30 sites dans dix pays européens et la gestion d'une large gamme de services intégrés sur 27 sites de Rexam dans 15 pays européens.

Par ailleurs, la gestion énergétique est devenue une priorité pour un nombre croissant de clients. Sodexo les accompagne dans cette démarche avec une offre de services d'efficacité énergétique leur permettant de réduire leurs coûts tout en préservant l'environnement ;

- **en Santé et Seniors**, Sodexo renforce son expertise mondiale avec d'importants contrats remportés en Europe tels que les quatre hôpitaux londoniens de l'Imperial College Healthcare au Royaume-Uni ou le nouveau centre de recherche et de traitement de la leucémie de l'hôpital de Monza, en Italie.

Cette expertise se traduit aussi par le renouvellement et l'extension, aux États-Unis notamment, de contrats d'envergure. Ainsi, Wheaton Franciscan Healthcare, un large réseau d'hôpitaux, de médecins et de services médicaux à domicile du Wisconsin, a élargi son partenariat avec Sodexo en lui confiant les services de maintenance et de réparation de plus de 22 000 types d'appareils médicaux spécialisés, et la résidence médicalisée pour seniors Presbyterian Home for Central New York a ajouté aux prestations de restauration déjà confiées à Sodexo l'ensemble de ses services de *facilities management*.

University Hospitals, l'un des plus importants réseaux de santé des États-Unis, a renouvelé sa confiance en Sodexo en signant un nouveau contrat de cinq ans couvrant les services environnementaux, les services de restauration, de nutrition et de *facilities management*.

L'expertise mondiale de Sodexo sur le marché de la santé est aussi un atout de taille pour les clients des pays émergents qui veulent offrir à leurs patients une qualité de soins et un environnement conformes aux plus hauts standards internationaux : les succès commerciaux de l'exercice tels que Jaypee Hospital de Noida et Wockhardt Hospital de Mumbai en Inde, The Medical City à Manille aux Philippines, l'hôpital Mater Dei de Belo Horizonte au Brésil ou la nouvelle antenne Huilongguan de l'hôpital Jishuitan de Pékin en témoignent ;

- **en Éducation**, de nouveaux clients ont choisi Sodexo pour les aider à créer un environnement sain, sûr et accueillant qui réponde aux aspirations des jeunes qu'ils accueillent et des personnels qui les encadrent. Ainsi, aux États-Unis, Chicago Public Schools (CPS) a confié à Sodexo la gestion des installations et des coûts énergétiques des 680 établissements de la ville et en Thaïlande le Panyapiwat Institute of Management lui a délégué la gestion d'une gamme complète de services de *facilities management* intégrés.

L'University College London (UCL), a été convaincue par l'offre de services de restauration innovante, diversifiée et responsable, proposée par Sodexo à ses 25 000 étudiants et aux 9 000 membres de son personnel. Les offres de restauration sur mesure de Sodexo ont également séduit Jackson State University dans le Mississippi, l'Université des Sciences Appliquées de Jyväskylä en Finlande, les écoles publiques de la ville d'Asnières-sur-Seine, ou encore l'École internationale canadienne de Singapour, l'Indian School of Business (IBS) d'Hyderabad, l'Université des Andes de Bogota en Colombie et YMCA of Hong Kong Christian College ;

- **en Bases-Vie**, la plus importante société pétrolière et gazière australienne, Woodside Energy, a confié à Sodexo une large gamme de services intégrant la gestion des 756 maisons d'habitation et des 2 000 chambres du village, les services de restauration de l'usine de production, la blanchisserie des uniformes, les services administratifs, la maintenance technique des biens immobiliers

hors unité de production, le nettoyage industriel et l'entretien des espaces verts. Aux Philippines, Sodexo va assurer la gestion des services intégrés de *facilities management* sur les sites en mer et à terre de Shell Philippines Exploration B.V. (SPEX) pour le projet Malampaya, un partenariat public-privé entre le gouvernement philippin et SPEX qui fournit 30 % des besoins en électricité des Philippines.

En Services Avantages et Récompenses, dont 40 % des clients sont communs avec les autres activités du Groupe, un certain nombre de développements et d'innovations ont marqué l'exercice comme par exemple :

- **au Brésil** : Sodexo a su élargir son offre et innover en proposant et mettant en œuvre le Vale Cultura, offrant un accès plus facile à la culture à plus de 17 000 collaborateurs de Banco Santander travaillant dans ses agences ;
- **en Chine**, après avoir obtenu de People's Bank of China (PBOC) la licence l'autorisant à étendre son offre de cartes prépayées, Sodexo a lancé sa carte cadeaux Tung Pass en juillet 2014. Cette carte peut être utilisée dans un large réseau d'affiliés – centres commerciaux, boutiques de mode, magasins de décoration, supermarchés et restaurants ;
- **en Israël** le Groupe a renforcé son expertise dans les technologies mobiles et notamment dans les programmes de fidélité personnalisés et dématérialisés, avec une prise de participation dans la société Keeprz ;
- **au Pérou, en Roumanie et au Royaume-Uni**, Sodexo a su convaincre des opérateurs de téléphonie mobile de mettre en place des Services de Qualité de Vie, sous forme d'Avantages pour les salariés ou de programmes d'*incentive* pour d'autres cibles.

1.2. FAIRE DES RESSOURCES HUMAINES UN VERITABLE AVANTAGE CONCURRENTIEL

18^e employeur privé mondial avec 419 000 collaborateurs dans 80 pays, Sodexo est une entreprise de femmes et d'hommes, dont l'engagement, source essentielle de satisfaction pour les clients et les consommateurs, constitue un véritable avantage concurrentiel. Fort de cette conviction, le Groupe a conduit au cours de l'exercice plusieurs actions importantes autour de ses objectifs principaux : avoir des Ressources Humaines dont les compétences répondent aux attentes de ses clients, disponibles en quantité et représentatives de la diversité, et figurer parmi les employeurs mondiaux les plus appréciés de ses collaborateurs. Avec 95 % de ses équipes en contact quotidien avec les clients et les consommateurs, Sodexo est convaincu que la satisfaction de ses clients et de ses consommateurs repose sur les compétences et le talent de ses collaborateurs.

Ainsi, en avril 2014, Sodexo a mené une nouvelle enquête internationale d'engagement auprès d'un échantillon de 130 000 collaborateurs dans 60 pays. Le taux d'engagement des collaborateurs – exprimant à la fois leur satisfaction et leur implication – est un indicateur clé de la performance du Groupe.

Les résultats cette enquête d'engagement mettent en lumière des progrès significatifs :

- **pour la troisième fois consécutive, le taux d'engagement des collaborateurs est en progrès pour atteindre 59 %**, soit une augmentation de 2 points par rapport à la précédente enquête menée en 2011-2012 et de 11 points depuis 6 ans ; le taux de participation est resté stable à 68 %, démontrant ainsi la crédibilité de ce type d'étude pour les collaborateurs ;
- parmi les principaux enseignements de cette enquête d'engagement, on peut noter que Sodexo offre un cadre de travail stable, pérenne et épanouissant qui se traduit par un taux élevé de satisfaction des collaborateurs interrogés, **avec 86 % déclarant en effet préférer travailler pour Sodexo plutôt que pour une entreprise concurrente**, 80 % ayant conscience des opportunités d'évolutions professionnelles qui leur sont offertes et 88 % considérant que leur environnement est adapté au type de travail qu'ils effectuent chaque jour.

Sodexo a été par ailleurs le premier groupe international à participer au programme de certification « *Best Employer* » lancé par Aon Hewitt courant 2014. Ce programme innovant compare les organisations et identifie celles qui encouragent l'engagement de leurs collaborateurs, un management efficace, une culture de performance et une stratégie de marque employeur convaincante. La méthodologie d'Aon Hewitt se fonde sur plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'engagement des collaborateurs. Ainsi 17 pays de Sodexo, représentant les trois activités du Groupe, ont déjà été certifiées « *Best Employer* ».

Sodexo a par ailleurs poursuivi au cours de l'exercice ses investissements en formation. Dans le cadre de son engagement à offrir à ses collaborateurs des opportunités de développement et d'évolution professionnelle, Sodexo a dispensé 5,1 millions d'heures de formation au cours de l'exercice 2013-2014, en augmentation de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

De plus, les Académies Sodexo proposent aux collaborateurs du Groupe un large éventail de formations et d'opportunités de développement avec par exemple, plus de 500 modules de formation accessibles aux collaborateurs travaillant dans le domaine des services de *facilities management* aux États-Unis.

1.3. EXPERT MONDIAL EN QUALITE DE VIE

Pour approfondir sa compréhension des relations entre la qualité de vie et les progrès individuels et organisationnels, Sodexo a créé son Institut pour la Qualité de Vie. L'Institut mène des études et collabore avec les parties prenantes externes pour identifier les leviers de Qualité de Vie influant sur la performance des organisations, dans des environnements aussi divers que les bureaux, les établissements de soins, les campus universitaires, les écoles, les bases-vie ou les établissements pénitentiaires.

Afin de renforcer sa position d'expert mondial en matière de qualité de vie, Sodexo a également lancé en mars 2014 le « *Quality of Life Observer* », le premier site internet donnant à voir et à comprendre toutes les composantes de la qualité de vie. Il offre aux décideurs et aux leaders d'opinion un panorama mondial en continu de la qualité de vie, facteur déterminant de performance individuelle et collective, au travers de partages d'expériences, d'interviews d'experts, de tribunes, d'analyses d'études universitaires et d'enquêtes. Cette production exclusive, enrichie d'une veille média, est ouverte aux contributions extérieures.

1.4. CLASSEMENTS ET DISTINCTIONS

L'engagement de Sodexo en matière de responsabilité économique, sociale et environnementale a été salué, au cours de l'exercice, par d'importantes distinctions :

- membre du DJSI *World* et le DJSI *STOXX* depuis 2005, Sodexo a été désigné pour la dixième année consécutive « **Leader mondial de son secteur d'activité** » par le **Dow Jones Sustainability Indices (DJSI)**. Le Groupe a notamment obtenu le score parfait de 100 % pour l'impact positif à l'échelle locale, de ses activités à travers le monde. Le Groupe a également obtenu le meilleur score de sa catégorie en matière de responsabilité sociale. Sodexo a également été nommé leader de son secteur d'activité dans la catégorie des Services aux consommateurs ;
- **Sodexo, arrive en tête des sociétés cotées au SBF 120 pour la mixité hommes-femmes au sein de son équipe dirigeante** dans le palmarès publié par le Secrétariat d'État français chargé des droits des femmes. Ce palmarès vient récompenser un taux de 43 % de femmes au sein de son Comité Exécutif et 38 % dans son Conseil d'Administration, la création de solides réseaux de femmes à tous les niveaux de l'entreprise et un engagement fort envers l'égalité des genres au cœur de sa stratégie et de sa performance ;
- **le Groupe figure une nouvelle fois dans la prestigieuse liste des « Entreprises les plus admirées » du magazine FORTUNE. Classé « Entreprise la plus admirée » du secteur des « Services externalisés diversifiés », toutes catégories confondues, Sodexo a également décroché la première place pour l'innovation, la responsabilité sociale, la solidité financière, l'investissement à long terme et la compétitivité globale ;**
- Sodexo s'est vu également décerner le prix « **World Class Service & Quality** » pour le déploiement d'un programme mondial d'évolution des services de **facilities management**, à l'occasion du sommet **Unilever Partner to Win**, qui s'est tenu à Londres. Ce sommet réunit plus de 330 représentants des fournisseurs stratégiques partenaires d'Unilever afin de consolider les relations existantes, favoriser une croissance mutuelle et durable et récompenser les fournisseurs qui ont contribué de façon particulièrement positive à l'activité d'Unilever.

2. PERFORMANCE DE L'EXERCICE

2.1. ÉVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 août		Variation à taux de change courant	Variation à taux de change constant
	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013		
Chiffre d'affaires	18 016	18 397	- 2,1 %	+ 2,6 %
Croissance interne	2,3 %	1,1 %		
Résultat opérationnel avant coûts exceptionnels ⁽¹⁾	966	964	+ 0,2 %	+ 10,7 %
Marge opérationnelle avant coûts exceptionnels ⁽¹⁾	5,4 %	5,2 %		
Coûts exceptionnels ⁽²⁾	(27)	(139)		
Résultat opérationnel publié	939	825	+ 13,8 %	+ 25,9 %
Produits financiers	20	53		
Charges financières	(193)	(189)		
Quote-part dans les résultats des autres entreprises associées	8	6		
Résultat avant impôt	774	695	+ 11,4 %	+ 21,0 %
Impôt sur les résultats	(265)	(233)		
Taux effectif d'impôt	34,8 %	34,3 %		
Résultat de l'ensemble consolidé	509	462	+ 10,2 %	+ 19,0 %
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	19	23		
RESULTAT NET PART DU GROUPE (AVANT COÛTS EXCEPTIONNELS NETS D'IMPOTS)	508	530	- 4,2 %	+ 3,0 %
RESULTAT NET PART DU GROUPE PUBLIE	490	439	+ 11,6 %	+ 20,3 %
Bénéfice net par action (en euros)	3,23	2,91	+ 11 %	+ 19,6 %
Dividende par action (en euros)	1,80 ⁽³⁾	1,62	+ 11,1 %	

(1) Résultat opérationnel avant coûts enregistrés dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts en 2012-2013 et en 2013-2014 et après quote-part dans les résultats des mises en équivalence dans le prolongement de l'activité.

(2) Coûts enregistrés dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts en 2012-2013 et en 2013-2014.

(3) Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2015.

Variations de périmètre

La croissance externe est de + 0,3 % et la principale variation du périmètre de consolidation du Groupe résulte de la prise de contrôle à 100 % par Sodexo de la société Crèche Attitude (France) en début d'exercice qui a entraîné une consolidation par intégration globale.

Effets de change

Sodexo exerçant ses activités dans 80 pays, la proportion des devises les plus significatives dans le chiffre d'affaires et dans le résultat opérationnel consolidé est la suivante :

	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel
Dollar US	36 %	36 %
Euro	29 %	17 %
Livre sterling	8 %	6 %
Real brésilien	6 %	20 %

L'écart de change est déterminé en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent aux montants de l'exercice en cours.

Impact des taux de change	Variation par rapport à l'euro (en %, taux moyen)	(en millions d'euros)		
		Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Résultat Net
Euro/dollar US	- 3,9 %	(267)	(14)	(5)
Euro/real brésilien	- 12,4 %	(152)	(27)	(14)
Euro/livre sterling	+ 1,6 %	24	1	1
Euro/bolivar fuerte	- 80 %	(83)	(42)	(2)

Au cours de l'exercice écoulé, le real brésilien s'est déprécié de 12,4 % par rapport à l'euro. Le dollar US et la livre sterling ont varié respectivement de - 3,9 % et de + 1,6 %.

De plus, dans la continuité de la méthode de conversion utilisée depuis 2010 pour la conversion du bolivar vénézuélien et pour traduire les performances de l'exercice Sodexo a appliqué lors de l'arrêté des comptes consolidés un taux moyen de conversion de 51,06 bolivars = 1 USD (soit 67,34 bolivars = 1 euro) ; ce taux correspond au taux retenu pour les dernières transactions réelles effectuées par Sodexo (en juin 2014 notamment) sur le marché actuel de contrôle des changes, dénommé SICAD II qui a été mis en place par le gouvernement vénézuélien en mars 2014. L'utilisation de ce nouveau taux pour la conversion des éléments du compte de résultat a représenté sur l'exercice écoulé une dépréciation de 80 % du Bolivar par rapport à l'euro.

Les impacts de cette dépréciation (y compris les effets sur le bilan consolidé qui est converti au taux de clôture), sont présentés dans le tableau en dessous. Ils ne sont pas significatifs à l'échelle du Groupe, car ils n'impactent que de 2 millions d'euros le résultat net part du Groupe :

PRINCIPAUX IMPACTS DE LA DEVALUATION (EN MILLIONS D'EUROS) SUR LE COMPTE DE RESULTAT DE 2013-2014 ET LE BILAN AU 31/08/2014 :

Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur la charge d'hyperinflation*	Impact sur les autres lignes du compte de résultat**	Impact sur le résultat net part du Groupe	Impact sur la trésorerie	Impact sur les capitaux propres
(83)	(42)	32	8	(2)	(64)	(37)

* Comprise dans le résultat financier.

** Dont autres composantes du résultat financier impôts, intérêts minoritaires.

En reflétant ainsi, ce taux de conversion, les activités du Groupe au Venezuela ne représentent plus que 0,1 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et environ 1 % de son résultat opérationnel consolidé.

2.2. PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo pour l'exercice 2013-2014 s'élève à 18 milliards d'euros, en baisse de 2,1 %. La croissance interne ressort à + 2,3 %.

La croissance interne de l'activité **Services sur Site** a été de + 1,8 %. Dans une économie mondiale en faible croissance, cette progression démontre la demande accrue des offres intégrées de Services de Qualité de Vie dans la plupart des zones géographiques. Les offres de Sodexo bien adaptées avec une part importante de services de *facilities management*, ont permis au Groupe d'atténuer les baisses de volumes en services de restauration, notamment en Europe, conséquences des réductions d'effectifs de la part des clients.

La croissance interne de l'activité **Services Avantages et Récompenses** à + 13 %, est en forte accélération par rapport à celle enregistrée en 2012-2013. Elle traduit le dynamisme continu en Amérique latine mais aussi un bon développement en Asie, notamment en Inde et en Chine.

2.3. PROGRESSION DU RESULTAT OPERATIONNEL AVANT ELEMENTS EXCEPTIONNELS

À 966 millions d'euros, le résultat opérationnel avant éléments exceptionnels augmente de + 10,7 % hors effets de change et de + 0,2 % à taux de change courant par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat opérationnel comprend d'excellentes progressions :

- + 20,5 % dans l'activité Services sur Site dans le Reste du Monde ;
- + 17,7 % en Services sur Site en Europe continentale ;
- et près de + 12 % en Services Avantages et Récompenses.

Par ailleurs, en raison de coûts importants liés à la mobilisation de grands contrats, le résultat opérationnel en Services sur Site en Amérique du Nord et au Royaume-Uni et Irlande est resté quasi-stable par rapport à l'exercice précédent.

La Direction Générale avait lancé en début d'exercice 2012-2013 un programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts. Ce programme avait pour objectif de permettre au Groupe de réduire ses coûts d'exploitation sur site et de diminuer de manière durable ses frais administratifs, avec des économies annuelles s'étalant progressivement à partir des exercices 2013-2014 et 2014-2015. Sodexo a ainsi bénéficié au cours de l'exercice des premiers effets positifs de la mise en œuvre de ce plan avec des économies à hauteur de 100 millions d'euros.

La marge opérationnelle consolidée (hors effet de change) s'est ainsi améliorée de 0,5 %, passant de 5,2 % en 2012-2013 à 5,7 % en 2013-2014. Après prise en compte des effets de change, la marge opérationnelle consolidée s'élève à 5,4 % à taux courant.

2.4. RESULTAT OPERATIONNEL PUBLIE

Le résultat opérationnel publié est de 939 millions d'euros, en progression de + 13,8 % à taux de change courant et de + 25,9 % hors effet de change.

Au cours de l'exercice 2013-2014, des charges exceptionnelles liées au programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts ont été comptabilisées à hauteur de 27 millions d'euros. Il s'agit :

- dans la marge brute : de 12 millions de charges exceptionnelles liées à la dépréciation d'actifs et aux coûts nets de sortie de certains contrats ou d'activités devenus insuffisamment rentables ;
- dans les charges administratives : de 15 millions de charges exceptionnelles notamment liées à différentes mesures prises pour réduire les coûts.

Sur une période de 18 mois, entre septembre 2012 et février 2014, le programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts s'est traduit par une charge totale de 166 millions d'euros. Les économies annuelles attendues de ce programme pour 2014-2015 sont du même montant, permettant un *payback* de 100 %.

Par ailleurs, dans le cadre de ce plan, Sodexo a choisi de renoncer à des contrats et des activités représentant un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 450 millions d'euros.

Toutes les données relatives au résultat opérationnel dans la suite de cette section s'entendent hors ces coûts exceptionnels.

2.5. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes passent de 136 millions d'euros en 2012-2013 à 173 millions d'euros pour l'exercice 2013-2014.

Le coût de l'endettement net a diminué de 11 millions d'euros par rapport à celui de l'exercice précédent grâce aux opérations de refinancement effectuées depuis le début de l'année et à la réduction progressive du niveau des dettes financières.

La charge d'actualisation des engagements de retraite s'est légèrement appréciée et il convient de rappeler que des produits de cessions d'investissements financiers (notamment liés aux participations détenues dans les entités *ad hoc* créées dans le cadre des Partenariats Public-Privé au Royaume-Uni) avaient favorablement impacté la charge financière nette lors de l'exercice précédent à hauteur de 28 millions d'euros.

2.6. IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 265 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt s'établit à 34,8 %, à comparer au taux de 34,3 % de l'exercice précédent.

2.7. RESULTAT NET PART DU GROUPE ET BENEFICE NET PAR ACTION

Le résultat net part du Groupe atteint 490 millions d'euros contre 439 millions d'euros pour l'exercice précédent, en progression de 11,6 % ou de 20,3 % hors effet de change.

Le bénéfice net par action s'élève à 3,23 euros contre 2,91 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 11 % ou 19,6 % hors effet de change.

Le coût de mise en œuvre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts, net d'impôts, pèse sur ces performances en 2013-2014 à hauteur de 18 millions d'euros (à comparer aux 91 millions d'euros de l'exercice précédent).

2.8. PROPOSITION DE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 19 janvier 2015, de porter pour l'exercice écoulé, le dividende à 1,80 euro par action soit une progression 11,1 % par rapport à l'exercice précédent. Cette proposition est conforme à la politique du Groupe qui souhaite faire bénéficier les actionnaires de la progression du résultat net part du Groupe ; elle reflète également la grande confiance des membres du Conseil d'Administration dans l'avenir de Sodexo et dans la solidité de son modèle financier, générateur de liquidités. Cette distribution proposée représente un *pay-out ratio* de 56 % du résultat net part du Groupe (soit de 54 % avant prise en compte des éléments exceptionnels liés au programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts).

Par ailleurs, toute action inscrite sous la forme nominative depuis plus de quatre ans au 31 août 2014 et qui sera conservée ainsi jusqu'à la date de mise en paiement du dividende en février 2015, bénéficiera, d'une majoration de 10 % de ce dividende dans la limite de 0,5 % du capital par actionnaire.

2.9. ANALYSE DE L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RESULTAT OPERATIONNEL PAR ACTIVITE

Chiffre d'affaires par activité <i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Variation à taux de change courant	Variation à taux de change constant
Services sur Site				
Amérique du Nord	6 759	6 821	- 0,9 %	+ 3,7 %
Europe continentale	5 702	5 716	- 0,2 %	+ 0,7 %
Reste du monde	3 327	3 683	- 9,7 %	+ 0,4 %
Royaume-Uni et Irlande	1 483	1 397	+ 6,2 %	+ 4,6 %
Total Services sur Site	17 271	17 617	- 2,0 %	+ 2,1 %
Services Avantages et Récompenses	751	790	- 4,9 %	+ 13,7 %
Élimination du chiffre d'affaires interne	(6)	(10)		
TOTAL	18 016	18 397	- 2,1 %	+ 2,6 %

Résultat opérationnel par activité ⁽¹⁾ <i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Variation à taux de change courant	Variation à taux de change constant
Services sur Site				
Amérique du Nord	358	372	- 3,8 %	+ 0,5 %
Europe continentale	231	198	+ 16,7 %	+ 17,7 %
Reste du monde	140	127	+ 10,2 %	+ 20,5 %
Royaume-Uni et Irlande	66	67	- 1,5 %	- 3,0 %
Total Services sur Site	795	764	+ 4,1 %	+ 8,0 %
Services Avantages et Récompenses	268	304	- 11,8 %	+ 11,8 %
Frais de Direction Générale	(91)	(94)		
Éliminations	(6)	(10)		
TOTAL GROUPE	966	964	+ 0,2 %	+ 10,7 %

(1) Résultat opérationnel avant coûts enregistrés dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts en 2012-2013 et en 2013-2014 et après quote-part dans les résultats des mises en équivalence dans le prolongement de l'activité.

L'activité Services sur Site représente 96 % du chiffre d'affaires consolidé et 75 % du résultat opérationnel consolidé avant éliminations et frais de Direction Générale. L'activité Services Avantages et Récompenses représente 4 % du chiffre d'affaires consolidé et 25 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Services sur Site

CHIFFRE D'AFFAIRES

Croissance par région :

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Amérique du Nord	6 759	6 821	+ 3,7 %			
Europe continentale	5 702	5 716	- 0,2 %			
Reste du monde	3 327	3 683	+ 0,2 %			
Royaume-Uni et Irlande	1 483	1 397	+ 4,7 %			
TOTAL SERVICES SUR SITE	17 271	17 617	+ 1,8 %	+ 0,3 %	- 4,1 %	- 2,0 %

Croissance par segment :

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Entreprises et Administrations	9 208	9 445	+ 2,2 %			
Santé et Seniors	4 280	4 370	+ 1,1 %			
Éducation	3 783	3 802	+ 1,4 %			
TOTAL SERVICES SUR SITE	17 271	17 617	+ 1,8 %	+ 0,3 %	- 4,1 %	- 2,0 %

Le chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site s'élève à 17,3 milliards d'euros, en baisse de 2 %. La croissance interne est de + 1,8 %.

Les services de *facilities management* représentent désormais 28 % du chiffre d'affaires consolidé. Comme cela a été le cas au cours des trois derniers exercices, ces services continuent à croître à un rythme plus élevé (près de trois fois) que les services de restauration, confirmant la pertinence du positionnement du Groupe.

Par segment de clientèle, sur la même base de comparaison, la croissance interne du chiffre d'affaires a été la suivante :

- + 2,2 % en **Entreprises et Administrations**. Elle résulte de trois tendances divergentes :
 - d'une part, une demande soutenue des entreprises en Amérique du Nord, en Europe et sur les marchés émergents pour les contrats multiservices à fort contenu de maintenance technique,
 - et d'autre part :
 - une baisse des volumes des services de restauration dans plusieurs pays, notamment en Europe. La recherche d'économies supplémentaires par les clients, la réduction de leurs effectifs ainsi que la baisse des dépenses des consommateurs font ressentir leurs effets, notamment en France, au Pays-Bas, en Italie et en Espagne,
 - un fort ralentissement de l'activité dans les Bases-Vie (- 4,5 %) et ce, en particulier dans le secteur minier au niveau mondial et plus précisément en Afrique, au Moyen-Orient, en Australie ainsi qu'en Amérique latine.

À noter que la croissance interne en Entreprises et Administrations, hors Bases-Vie, a été de l'ordre de + 4 % ;

- + 1,1 % en **Santé et Seniors** résultant d'une croissance sur site modérée tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Il convient de noter également l'arrêt volontaire de la montée en puissance d'un nouveau contrat multi-sites de services intégrés en Amérique du Nord ;
- + 1,4 % en **Éducation**, ce qui traduit notamment une légère hausse du nombre de consommateurs (étudiants et élèves) en Amérique du Nord, et un solide développement dans les pays émergents qui bénéficient de l'expertise de Sodexo dans ce segment.

Les principaux indicateurs de croissance du Groupe se sont établis à :

- **93,4 %** pour le **taux de fidélisation** des clients, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent malgré le choix de Sodexo de sortir de certains contrats devenus insuffisamment rentables et des fins de chantiers sur certaines Bases-Vie. Ce taux particulièrement élevé (près de 97 %) au Royaume-Uni et en Irlande a également progressé en Europe continentale, en Amérique latine et en Bases-Vie ;
- **2,5 %** pour la **croissance sur sites existants** contre 2,1 % pour l'exercice précédent. Cette évolution est principalement due à une meilleure performance des équipes de Sodexo pour répercuter l'inflation dans les prix tant en Europe qu'en Amérique latine. Cela a permis de compenser la baisse continue des volumes dans les services de restauration en Europe et le ralentissement de la croissance économique dans certains pays émergents,
- **7,1 %** pour le **taux de développement** (gain de nouveaux contrats) contre 7,8 % en 2012-2013, mais en progression par rapport à l'exercice précédent en Europe continentale, en Chine et en Bases-Vie grâce aux nombreux succès commerciaux en offres de services intégrés. Le montant des nouveaux contrats gagnés sur l'exercice s'est ainsi élevé à 1,3 milliard d'euros en chiffre d'affaires annuel.

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel des Services sur Site, hors charges exceptionnelles liées au programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts, s'élève à 795 millions d'euros contre 764 millions d'euros en 2012-2013.

Cette progression du résultat opérationnel de 8 % à taux de change constant provient principalement de l'Europe continentale et du Reste du Monde, en partie grâce aux premiers effets du plan d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts. La marge opérationnelle de cette activité s'est ainsi établie à 4,6 % pour l'exercice 2013-2014 contre 4,3 % pour l'exercice précédent.

ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Amérique du Nord

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Entreprises et Administrations	1 704	1 647	+ 8,9 %			
Santé et Seniors	2 439	2 521	+ 1,1 %			
Éducation	2 616	2 653	+ 2,8 %			
TOTAL	6 759	6 821	+ 3,7 %	+ 0,0 %	- 4,6 %	- 0,9 %

Le chiffre d'affaires en Amérique du Nord s'élève à 6,8 milliards d'euros. La croissance interne de + 3,7 % est en nette accélération par rapport à la croissance interne de + 0,6 % réalisée durant l'exercice 2012-2013.

En **Entreprises et Administrations**, la croissance interne atteint **+ 8,9 %**, le niveau le plus élevé depuis 2007. Cette performance s'explique largement par le succès des offres de services de *facilities management* pour des clients tels qu'Unilever, OneMain Financial/Citi Financial et The Boeing Company, ainsi que par le développement de plusieurs grands chantiers en Bases-Vie au Canada, tels que Suncor Fort Hills et La Romaine 3.

Sodexo a remporté de nombreux contrats au cours de l'exercice dont, en particulier Bloomberg et Dow Jones & Company.

En **Santé et Seniors**, la progression de **+ 1,1 %** résulte d'une croissance sur site modeste, de la montée en puissance plus lente qu'initialement prévu des grands contrats remportés en 2013 et de la cession de certaines activités de blanchisserie devenues peu rentables. Notons par ailleurs, qu'à la suite d'un changement de stratégie de son client, Sodexo a fait le choix sur le dernier trimestre de l'exercice de ne pas poursuivre la montée en puissance de son contrat élargi pour la chaîne nationale de maisons de retraite, ManorCare et de revenir au périmètre d'origine, pour des services fournis de longue date dans le Nord-Est des États-Unis.

Parmi les succès commerciaux de l'exercice, citons Covenant Care (Alberta) au Canada, USC Kenneth Norris Jr Cancer Hospital (Californie) et Wheaton Franciscan Hospital (Wisconsin) aux États-Unis.

En **Éducation**, la croissance interne du chiffre d'affaires est de **+ 2,8 %**. Les équipes de Sodexo ont su maintenir un bon rythme de croissance grâce à une fidélisation élevée des clients et à une amélioration de la croissance sur site en Écoles et en Universités, liée à l'augmentation des dépenses des étudiants et du nombre de repas servis.

Parmi les nouveaux contrats signés durant l'exercice figurent Chicago Public Schools, Jackson State University (Mississippi) et William Rainer Harper College (Illinois).

Résultat opérationnel

Le **résultat opérationnel** atteint 358 millions d'euros. Hors effet de change, il progresse de + 0,5 %.

De nombreuses actions d'amélioration de la productivité ont été menées dans le cadre d'une démarche structurée avec, notamment, des nouveaux progrès dans la standardisation des menus et une meilleure efficacité dans les coûts de structure. Toutefois, ces progrès ont été partiellement masqués par des coûts de démarrage significatifs, notamment sur le contrat avec ManorCare, ainsi que par une hausse ponctuelle des provisions pour dépréciation de certaines créances clients.

La marge opérationnelle ressort ainsi à 5,3 %, à comparer aux 5,5 % de l'exercice 2012-2013.

Europe continentale

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Entreprises et Administrations	3 404	3 407	+ 1,1 %			
Santé et Seniors	1 380	1 404	- 1,2 %			
Éducation	918	905	- 3,6 %			
TOTAL	5 702	5 716	- 0,2 %	+ 0,9 %	- 0,9 %	- 0,2 %

En Europe continentale, le chiffre d'affaires s'établit à 5,7 milliards d'euros, avec une croissance interne de - 0,2 %.

La performance est inégale selon les pays. Sodexo a poursuivi son développement en Europe centrale et amélioré ses performances en Allemagne et en Belgique, alors que les services de restauration continuent à reculer, notamment en France et aux Pays-Bas. Par ailleurs, la croissance en Russie a connu une décélération rapide au deuxième semestre de l'exercice, liée au contexte géopolitique.

En **Entreprises et Administrations**, la croissance interne de + 1,1 % continue à refléter le succès des offres de services intégrés à fort contenu de services de *facilities management* auprès de nombreux clients à travers l'Europe. Ces services permettent à Sodexo de poursuivre sa croissance et de compenser les baisses de volumes en services de restauration notamment dues aux réductions d'effectifs chez les clients. Parmi les succès récents remportés par les équipes de Sodexo, citons le contrat Carlsberg (sur 35 sites dans 10 pays avec une large gamme de services tels que le nettoyage, la réception, l'entretien des espaces verts, la restauration et maintenance technique des bâtiments et des installations incendie) ainsi que Johnson & Johnson en Allemagne.

En **Santé et Seniors**, la croissance interne de - 1,2 %, reflète une faible croissance sur site, résultant notamment de durées de séjours plus courtes des patients et d'un taux de fidélisation plus faible sur les douze derniers mois en Europe du Nord. Parmi les succès commerciaux récents, citons Le Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer et la Clinique Générale d'Annecy en France et l'IFO (*Istituto Fisioterapici Ospitalieri*) en Italie.

En **Éducation**, le recul de - 3,6 % du chiffre d'affaires est la conséquence du choix de Sodexo de sortir ou ne pas renouveler certains contrats devenus insuffisamment rentables, notamment en Europe du Sud, ainsi que de la réduction des budgets scolaires dans plusieurs pays. Néanmoins, les équipes de Sodexo ont remporté de beaux contrats tels que les écoles de la Ville d'Asnières-sur-Seine en France et Taideyliopiston Sibelius Akatemia en Finlande.

Résultat opérationnel

À 231 millions d'euros, le **résultat opérationnel** progresse de 33 millions d'euros (près de 18 % hors effet de change) et la marge opérationnelle s'améliore sensiblement. Elle s'établit à 4,1 %, à comparer aux 3,5 % réalisés durant l'exercice 2012-2013. Cette performance traduit avant tout une gestion rigoureuse des frais de structure et les effets positifs des différentes initiatives prises dans le cadre du plan d'amélioration de l'efficacité opérationnelle dans plusieurs pays d'Europe. Par ailleurs, Sodexo a enregistré en France le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi « CICE », qui compense partiellement l'alourdissement des charges sociales des exercices récents.

Reste du Monde (Amérique latine, Moyen-Orient, Asie, Afrique, Australie et Bases-Vie)

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Entreprises et Administrations	3 030	3 398	- 1,3 %			
Santé et Seniors	172	171	+ 17,1 %			
Éducation	125	114	+ 17,4 %			
TOTAL	3 327	3 683	+ 0,2 %	+ 0,2 %	- 10,1 %	- 9,7 %

Dans le Reste du Monde (Amérique latine, Afrique, Moyen-Orient, Asie, Australie et Bases-Vie), Sodexo réaffirme sa position de leader dans les pays émergents à fort potentiel. Le chiffre d'affaires ressort à 3,3 milliards d'euros pour l'exercice. Les effets des variations des taux de change pèsent pour 369 millions d'euros sur la progression du chiffre d'affaires exprimé en euros.

Hors effet de change, le chiffre d'affaires de l'exercice dans le Reste du Monde est stable à + 0,4 % :

- les services en Bases-Vie (segment qui représentait 44 % des activités du Reste du Monde) baissent de plus de - 7 %, compte tenu des retards d'investissement dans les nouveaux projets, des programmes de réduction de coûts des clients du secteur minier ainsi que des fins de chantiers constatées sur les 18 derniers mois. En revanche, le dynamisme commercial des équipes de Sodexo dans le secteur de l'énergie et des infrastructures devrait permettre de renouer avec la croissance l'exercice prochain ;
- hors l'activité Bases-Vie, la croissance interne dans le Reste du Monde s'élève à + 6,9 %. Certaines régions telles que l'Inde, et l'Asie du Sud-Est enregistrent un taux de croissance interne à deux chiffres.

En **Entreprises et Administrations**, et à taux de change constant, le chiffre d'affaires recule de - 1,3 %. Les services aux entreprises industrielles et de services (hors Bases-Vie) continuent à réaliser une bonne performance avec une croissance de 5,6 % dans les pays émergents à fort potentiel sur le moyen terme.

La forte dynamique commerciale de Sodexo se traduit par de beaux succès tels que BHP Billiton Cerro Matoso, et Unysis en Colombie, Heineken au Brésil, Enel au Chili, Groote Eylandt Gemco (BHP Billiton) et Woodside Energy en Australie, Goodyear Tyres et Tetra Pak India en Inde, la Knesset en Israël, Mondelez International au Pérou et Shanghai Mitsubishi Electric Ltd en Chine.

En **Santé et Seniors**, la croissance interne de + 17,1 % résulte d'un développement commercial solide, en particulier au Brésil et en Asie avec des contrats tels que Mater Dei Hospital (Belo Horizonte) au Brésil, Clinica Universitaria Bolivariiana en Colombie, American Sino Medical Shanghai et le Beijing Jishuitan Hospital en Chine. Cette progression soutenue et régulière est le fruit de l'expertise mondiale reconnue de Sodexo sur le marché de la santé.

En **Éducation**, le Groupe poursuit également son développement dans les pays émergents et continue à apporter son expertise et sa connaissance approfondie des enjeux dans ce segment à ses nombreux clients, notamment en Asie du Sud-Est et en Inde. La croissance interne atteint + 17,4 %. Les équipes de Sodexo ont ainsi remporté de beaux succès commerciaux tels que Panyapiwat Institute of Management en Thaïlande, Fundação Getulio Vargas au Brésil et Universidad Santo Tomas au Chili.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel augmente de + 20,5 % hors effet de change pour atteindre 140 millions d'euros. Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi avec succès l'intégration de Puras au Brésil, permettant ainsi la mise en œuvre des synergies opérationnelles

supplémentaires. De plus, grâce à une gestion rigoureuse des coûts et une amélioration de la productivité sur site dans l'ensemble des zones géographiques, la marge opérationnelle ressort à 4,2 % contre 3,4 % en 2012-2013.

Royaume-Uni et Irlande

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Entreprises et Administrations	1 070	993	+ 6,3 %			
Santé et Seniors	289	274	+ 3,8 %			
Éducation	124	130	- 6,1 %			
TOTAL	1 483	1 397	+ 4,7 %	- 0,1 %	+ 1,6 %	+ 6,2 %

Au Royaume-Uni et en Irlande, le chiffre d'affaires s'établit à 1,5 milliard d'euros, avec une croissance interne de + 4,7 %.

En **Entreprises et Administrations**, le chiffre d'affaires de l'exercice 2013-2014 affiche une solide progression de + 6,3 %. Cette performance s'explique par la demande accrue de services intégrés et par la fourniture de services supplémentaires à des clients tels que GSK, Unilever, Agusta Westland ou AstraZeneca. Il intègre également l'ouverture d'un important contrat de services pour le centre pénitentiaire du comté de Northumberland au sein du segment Justice.

En **Santé et Seniors**, la croissance interne demeure solide. Elle s'établit à + 3,8 % grâce à la poursuite de l'extension des services pour plusieurs hôpitaux tels que North Staffordshire University Hospital et Romford Hospital. En fin d'exercice Sodexo a remporté un succès commercial important en signant avec l'Imperial Hospital à Londres.

En **Éducation**, Sodexo a notamment remporté un prestigieux contrat avec University College London. Parmi les récents contrats, citons également The Lady Eleanor Holles School.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel atteint 66 millions d'euros, en recul de 3 % hors effet de change.

Malgré d'importants efforts de productivité sur site réalisés au cours de l'exercice 2013-2014, la marge opérationnelle passe de 4,8 % à 4,5 %. En effet, les équipes de Sodexo ont commencé à préparer la prochaine Coupe du Monde de rugby qui se déroulera en 2015 et pour laquelle le Groupe assurera les services d'hospitalité et ont ainsi engagé des coûts commerciaux. Le chiffre d'affaires de Sodexo lié à cet événement sera essentiellement réalisé sur l'exercice 2015-2016. Par ailleurs, la mobilisation initiale du nouveau contrat en Justice a ponctuellement pesé sur la progression de la marge opérationnelle.

Services Avantages et Récompenses

Volume d'émission

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Amérique latine	7 323	8 128	+ 17,2 %			
Europe et Asie	8 171	7 908	+ 4,1 %			
TOTAL	15 494	16 036	+ 10,7 %	+ 0,8 %	- 14,9 %	- 3,4 %

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013	Croissance interne	Croissance externe	Écart de change	Croissance totale
Amérique latine	410	452	+ 20,8 %			
Europe et Asie	341	338	+ 2,5 %			
TOTAL	751	790	+ 13,0 %	+ 0,7 %	- 18,6 %	- 4,9 %

Le volume d'émission (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) de l'activité Services Avantages et Récompenses s'élève à près de 15,5 milliards d'euros et le chiffre d'affaires de l'activité ressort à 751 millions d'euros en 2013-2014.

D'importants effets de conversion des devises par rapport à l'euro, notamment pour les monnaies d'Amérique latine (expliqués en début de chapitre) pèsent sur les performances pourtant très solides réalisées par les équipes opérationnelles tant en termes de croissance que de rentabilité.

En **Amérique latine**, les croissances internes à la fois du volume d'émission et du chiffre d'affaires (hors effet de change) s'élèvent sur 2013-2014 à d'excellents niveaux respectivement de plus de 17 % et près de 21 %. Ces remarquables progrès reflètent la poursuite d'une très forte dynamique commerciale, innovante et particulièrement adaptée aux besoins des clients, au Brésil, au Chili et au Venezuela. Environ les deux tiers de cette croissance proviennent de la pénétration du marché et du *cross-selling*, le tiers restant résultant de l'inflation dans ces pays.

En **Europe et Asie**, les croissances internes du volume d'émission et du chiffre d'affaires ressortent respectivement à 4,1 % et 2,5 %. Elles reflètent les nouveaux succès des offres de Qualité de Vie, en particulier au Royaume Uni avec Money Boost, en Turquie avec l'offre pour Ferrero et en Europe centrale. La croissance interne est également portée par une accélération du développement en Asie, notamment en Inde et en Chine.

Parmi les succès commerciaux récents, citons Santander au Brésil avec 22 000 bénéficiaires du Pass Cultura, ainsi que Johnson Controls en Roumanie, District de Konak, Municipalité d'Izmir en Turquie, General Directorate of Customs en République tchèque, Alcatel Lucent au Mexique, Fundación Escolar Del Estado Lara au Venezuela, Laboratoires Abbott, au Mexique et Petrobras au Brésil.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de l'activité Services Avantages et Récompenses s'élève à 268 millions d'euros. Il progresse de près de 12 % (hors effet de change) par rapport à 2012-2013 et représente 25 % du résultat opérationnel consolidé du Groupe.

Cette bonne progression traduit l'effet de levier opérationnel lié à la croissance des volumes ainsi que des gains de productivité réalisés sur les coûts opérationnels, fruits d'une gestion rigoureuse. Remarquons également que les Services Avantages et Récompenses de Sodexo sont digitalisés à hauteur de 63 % suivant une évolution progressive constatée depuis plus de dix ans dans différents pays. Sodexo s'adapte en permanence aux évolutions des moyens de paiement et parallèlement continue à investir pour améliorer ses performances auprès de ses clients et mieux anticiper leurs besoins futurs.

Pour l'exercice 2013-2014, la marge opérationnelle de l'activité Services Avantages et Récompenses s'établit ainsi à 35,7 % à taux de change courant ou 37,9 % à taux de change constant contre 38,5 % lors de l'exercice précédent. En effet, rappelons que la forte baisse des devises d'Amérique latine (bolivar vénézuélien et real brésilien) a eu un effet négatif sur l'évolution des marges.

3. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

3.1. VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos au	
	31 août 2014	31 août 2013
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	825	618
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(337)	(315)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	920	(273)
Flux nets de trésorerie	1 408	30

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 825 millions d'euros, en progression de plus de 200 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Deux éléments principaux expliquent cette variation :

- l'augmentation du résultat opérationnel des sociétés intégrées de 119 millions d'euros ; l'exercice 2012-2013 ayant notamment été impacté par des charges exceptionnelles liées à la mise en œuvre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts ;
- une forte amélioration du besoin en fonds de roulement grâce en particulier à une amélioration des délais de règlement des clients.

Ces flux nets de trésorerie liés à l'activité ont permis de réaliser :

- d'une part, des investissements opérationnels nets et des investissements clients pour 287 millions d'euros, soit 1,6 % du chiffre d'affaires ;
- d'autre part, des opérations de croissance externe pour un total de 50 millions d'euros ; il s'agit principalement de la prise de contrôle à 100 % de la société française Crèche Attitude.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement comprennent :

- le paiement des dividendes pour 266 millions d'euros, dont 248 millions d'euros distribués par Sodexo SA ;
- et une augmentation de la dette financière pour un montant de 1 203 millions d'euros à la suite des deux opérations de refinancement effectuées durant l'exercice.

Ainsi les flux nets de trésorerie pour l'exercice 2013-2014 ressortent à 1 408 millions d'euros.

3.2. BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2014	31 août 2013		31 août 2014	31 août 2013
Actif non courant	6 852	6 626	Capitaux propres part du Groupe	3 189	2 950
Actif courant hors trésorerie	4 120	3 902	Participations ne donnant pas le contrôle	32	37
Actifs financiers Services Avantages et Récompenses	758	734	Passif non courant	3 830	2 738
Trésorerie	2 748	1 347	Passif courant	7 427	6 884
TOTAL ACTIF	14 478	12 609	TOTAL PASSIF	14 478	12 609
			Endettement net	371	478
			Taux d'endettement net	12 %	16 %

À la clôture de l'exercice, une légère appréciation du dollar US et surtout de la livre sterling favorisent plusieurs postes du bilan tels que les écarts d'acquisition. Cependant les opérations de refinancement de l'exercice, expliquent en grande partie l'augmentation de la trésorerie et du passif non courant.

Au 31 août 2014, les dettes financières s'élèvent à 3 816 millions d'euros, un niveau supérieur à celui du 31 août 2013 (2 519 millions d'euros). En effet, Sodexo a procédé durant l'exercice à deux opérations importantes de refinancement de sa dette :

- un placement privé (USPP) réalisé par le Groupe en mars 2014 pour 1,1 milliard de dollars U.S. structuré en 5 tranches avec des échéances comprises entre 5 et 15 ans et à un taux moyen de 3,8 % ;
- une émission obligataire en juin 2014 d'un montant de 1,1 milliard d'euros, structurée en deux tranches à échéances 7,5 et 12 ans, à un taux d'intérêt moyen de 2,1 %.

Ces deux opérations financières ont permis à Sodexo de refinancer, à des conditions plus favorables, les dettes financières venant à échéance en 2014 et en 2015, d'allonger de façon significative la maturité de ses dettes financières et de réduire progressivement son coût d'endettement moyen annuel.

Ainsi, les dettes financières comprennent principalement deux tranches d'un emprunt obligataire en euros pour respectivement 500 millions d'euros et 600 millions d'euros, un emprunt obligataire de 880 millions d'euros arrivant à échéance en janvier 2015 ainsi que trois placements privés auprès d'investisseurs américains totalisant un montant total de 1 591 millions d'euros. Le financement par divers concours bancaires et par crédit-bail, ainsi que les instruments financiers dérivés constituent le solde de l'endettement.

Au 31 août 2014, le taux d'intérêt moyen sur les dettes financières est de 4,3 %.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires s'élèvent, au 31 août 2014, à 2 687 millions d'euros. Les placements de la trésorerie des Services Avantages et Récompenses sur des supports à plus de trois mois atteignent 343 millions d'euros (en augmentation par rapport au 31 août 2013) et les fonds réservés de l'activité Services Avantages et Récompenses atteignent 415 millions d'euros.

À cette même date, la trésorerie opérationnelle du Groupe (qui comprend également ses placements et les fonds réservés de l'activité Services Avantages et Récompenses) s'élève à 3 445 millions d'euros, dont 1 582 millions d'euros pour l'activité Services Avantages et Récompenses.

Au 31 août 2014, l'endettement net atteint 371 millions d'euros, ce qui représente 12 % des capitaux propres du Groupe à comparer avec 16 % au 31 août 2013. À cette même date et compte tenu des opérations de refinancement réalisées, l'endettement brut représente ponctuellement 5,4 années d'autofinancement (4,1 années après prise en compte du remboursement de l'emprunt obligataire de janvier 2015) par rapport aux 3,4 années à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe dispose, au 31 août 2014, de lignes de crédit bancaire non utilisées de 992 millions d'euros.

3.3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE DU 31 AOÛT 2014

La filiale de Sodexo Avantages et Récompenses au Royaume-Uni a annoncé, le 12 septembre 2014, être parvenu à un accord pour l'acquisition de Motivcom plc. Cette acquisition devrait être finalisée d'ici fin 2014.

4. PERSPECTIVES

Lors du Conseil d'Administration du 10 novembre 2014, Michel Landel, Directeur Général, a rappelé la pertinence de la stratégie de long terme du Groupe, fondée sur son offre unique de Services intégrés de Qualité de Vie, son réseau mondial inégalé et son leadership incontesté dans les pays émergents.

Michel Landel a rappelé les trois axes prioritaires de mobilisation du Groupe pour les exercices à venir :

- démontrer la valeur de l'offre de Sodexo dans un monde en rapide mutation grâce à l'offre unique et différenciée de Services de Qualité de Vie dans ses trois activités, en démontrant que ses services améliorent le quotidien des personnes servies et les performances des clients ;
- apporter le meilleur de Sodexo à travers son réseau international qui couvre 80 pays, sa compréhension approfondie des activités des clients par segment et par sous-segment et sa connaissance unique du quotidien de ses 75 millions de consommateurs ;
- renforcer sa compétitivité, son efficacité et sa rentabilité tout en continuant le déploiement de nouveaux standards et en adoptant les meilleurs processus disponibles.

Dans un contexte actuel d'économie mondiale à faible inflation et un environnement macro-économique et politique plus incertain à court terme dans certains pays émergents, l'exercice 2014-2015 démarre pour Sodexo avec trois tendances favorables :

- une demande de services intégrés qui ne cesse de croître confirmant la pertinence de notre offre ;
- un rythme de croissance toujours soutenu et à deux chiffres dans l'activité Services Avantages et Récompenses en Amérique latine et en Asie ;
- un taux de développement (signature de nouveaux contrats) qui permettra à Sodexo de renouer avec la croissance dans les Bases-Vie dès le premier semestre.

Toutefois la montée en puissance de certains nouveaux contrats de services intégrés s'avère plus lente que par le passé.

Néanmoins Michel Landel a confirmé sa confiance dans la capacité du Groupe à bénéficier d'un effet de levier opérationnel et à réaliser une nouvelle progression de la rentabilité en 2014-2015 grâce à des plans d'action structurés et suivis à tous les niveaux pour atteindre l'objectif 2014-2015, à un programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle qui porte ses fruits et à des équipes engagées et fortement mobilisées autour de l'amélioration de la compétitivité.

Ainsi, Sodexo vise pour l'exercice 2014-2015 :

- **une croissance interne du chiffre d'affaires de l'ordre de + 3 % ;**
- **une progression du résultat opérationnel (hors effet de change) d'environ 10 %, soit une nouvelle amélioration de la marge opérationnelle**, qui équivaut à une amélioration totale (hors effet de change) de + 0,8 % sur deux exercices, conforme aux objectifs fixés en novembre 2013.

À moyen terme, Sodexo estime avoir la capacité de saisir une part encore plus importante du potentiel considérable existant sur ses marchés qui représente près de 50 fois son chiffre d'affaires actuel et de faire progresser durablement sa rentabilité.

De plus, Michel Landel rappelle que son Comité Exécutif est chargé de définir sur l'exercice à venir les étapes nécessaires pour passer progressivement d'une organisation par pays à une organisation par segment de clientèle mondiaux. Cette évolution de l'organisation permettra de mieux faire bénéficier ses clients internationaux et locaux de sa connaissance approfondie des marchés, des clients et des consommateurs.

Il explique que tout en accélérant ses investissements immatériels, notamment dans les Ressources Humaines, leur perfectionnement, le renforcement des expertises métiers et l'innovation à travers le monde, toutes les équipes du Groupe restent mobilisées autour d'un progrès continu de compétitivité.

Ainsi, l'ambition du Groupe à **moyen terme** (trois à cinq ans) est de réaliser :

- **un taux de croissance annuel moyen (hors effet de change) du chiffre d'affaires compris entre 4 et 7 % ;**
- **une progression annuelle moyenne (hors effet de change) du résultat opérationnel comprise entre 8 et 10 % ;**
- **un ratio de *cash conversion* annuel moyen de l'ordre de 100 %**, ce qui permettra au Groupe de continuer à autofinancer sereinement son développement.

Enfin, Michel Landel affirme sa grande confiance dans l'avenir du Groupe dont il rappelle les atouts majeurs :

- **l'indépendance du Groupe ;**
- **un potentiel de marché considérable** estimé à près de 50 fois son chiffre d'affaires ;
- **une offre unique** de Services de Qualité de Vie particulièrement adaptée aux évolutions de la demande des clients ;
- **un réseau mondial inégalé** dans nos services couvrant 80 pays ;
- **un leadership incontesté dans les économies émergentes ;**
- **un modèle financier solide** qui assure l'autofinancement du développement ;
- **une culture forte et des équipes engagées.**

Pour conclure, Michel Landel ajoute : « Je tiens enfin à remercier les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les 419 000 collaborateurs du Groupe pour les efforts réalisés au cours de l'exercice 2013-2014 et pour leur engagement quotidien au service de la Qualité de Vie de nos clients et de nos consommateurs. »

Résultats financiers de SODEXO S.A. au cours des cinq derniers exercices

<i>(en euros)</i>	2013-2014 ⁽¹⁾	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	628 528 100	628 528 100	628 528 100	628 528 100	628 528 100
Nombre d'actions ordinaires existantes	157 132 025	157 132 025	157 132 025	157 132 025	157 132 025
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
<i>Bons de souscription d'actions</i>					
<i>Stock-options</i>					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	84 594 216	77 175 406	63 336 905	80 469 639	70 914 651
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	363 475 307	397 787 059	370 162 664	295 399 759	280 334 403
Impôts sur les bénéfices	4 963 697	2 071 317	22 363 609	15 061 259	22 267 894
Participation des salariés	7 200	6 400	131 452	62 480	167 200
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	268 787 333	341 642 070	340 498 609	301 668 265	261 581 611
Résultat distribuable	283 403 569	255 192 660	249 839 920	229 412 757	212 128 234
Résultats par action					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,34	2,54	2,50	1,98	1,93
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	1,71	2,17	2,17	1,92	1,66
Dividende net attribué par action ⁽²⁾	1,80	1,62	1,59	1,46	1,35
Majoration du dividende net attribué par action éligible ⁽²⁾	0,18	0,16			
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	293	285	279	268	252
Montant de la masse salariale de l'exercice	33 804 922	28 898 315	16 202 743	31 831 493	24 153 262
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	17 972 987	16 419 324	12 591 005	10 423 028	10 166 115

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2015.

(2) Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2015 d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,80 euro par action. En complément, et conformément au dispositif mis en place par l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011, les actions détenues sous la forme nominative depuis le 31 août 2010 au moins et qui seront conservées ainsi jusqu'à la mise en paiement du dividende en février 2015, bénéficieront automatiquement sans autre formalité d'une majoration de 10 % du dividende, soit 0,18 euro supplémentaire par action (dans la limite de 0,5 % du capital par actionnaire).

Demande d'envoi des documents et renseignements visés à l'article R.225-83 du Code de Commerce

Je soussigné(e).....

Demeurant :

Propriétaire de actions SODEXO, société anonyme au capital de 628 528 100 euros, dont le siège social est à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) - 255, quai de la Bataille de Stalingrad, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 301 940 219,

Demande l'envoi à l'adresse ci-dessus indiquée, des documents et renseignements visés par l'article R.225-83 du Code de commerce concernant l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2015.

En vertu des dispositions de l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures. Au cas où un actionnaire nominatif désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra en être portée sur la présente demande.

Fait à

Le janvier 2015

Signature

DOCUMENT A RETOURNER :

- **si vos actions sont inscrites au nominatif** : à Société Générale – Service des Assemblées – CS 30812, 44 308 Nantes Cedex 3.
- **si vos actions sont au porteur** : à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte titres.